



GERALD DARMANIN  
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 14 décembre 2018  
N° 518

## **Gérald DARMANIN félicite la DNRED et les douaniers de Dunkerque pour la saisie de 21 tonnes de tabac à narguilé de contrebande**

Dans le cadre d'une enquête conduite par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) sur les flux illicites de tabac à narguilé vers la France, les douanes viennent de saisir 21 tonnes de tabac à narguilé de contrebande lors d'un contrôle de conteneur en provenance de Dakar.

Cette saisie est la plus importante de l'année et plus précisément depuis le 03 février 2016 date à laquelle la brigade des douanes de Val-De-Seine conjointement avec la DNRED et le SNDJ avait saisi 21,3 tonnes de tabac narguilé et 607 cartouches de cigarettes.

Le 12 décembre, les agents des douanes de la Direction des Opérations Douanières (DNRED) et de la Direction régionale de Dunkerque ont ciblé un conteneur, dont les documents de transport qui accompagnaient le chargement indiquaient une importation de meubles artisanaux en bois en provenance de Dakar.

La visite du conteneur a rapidement permis de constater la présence de nombreux cartons renfermant des paquets de tabac à narguilé. À l'issue des opérations de contrôle, les agents ont dénombré 20,98 tonnes de tabac à narguilé de contrebande représentant une valeur estimée à plus de 3,1 millions d'euros sur le marché illicite.

Gérald DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, a déclaré : « *La douane est pleinement mobilisée dans la lutte contre la contrebande de tabacs et dans le démantèlement des organisations criminelles qui en font le trafic. Je tiens une nouvelle fois à féliciter les services douaniers de la DNRED et de Dunkerque qui ont permis de retirer de la vente illicite sur le territoire national cette très importante quantité de tabac de contrebande* ».

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**Les photos de la saisie :** <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/4nAE18>  
**Crédit images :** Douane française

#### **Contact presse :**

Cabinet de Gérald DARMANIN

01 53 18 45 03

[presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr)



Douane

01 57 53 41 03

[presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)